

PISTES D'UTILISATION

Ces pistes ne sont que des suggestions; elles peuvent être utilisées séparément les unes des autres et chaque éducateur peut les adapter aux besoins de son groupe.

A) Exploiter

1. À l'aide du film, faites comparer les attitudes respectives d'Alex, de Véronique et de Bruno face à la consommation.

Selon les membres du groupe, lequel de ces personnages est vraiment conscient des problèmes de la planète? Quelles répliques ou quelles scènes du film appuient leurs dires?

2. Alexandre est prêt à agir; faites déterminer en quoi consiste son action. Proposez une discussion entre deux groupes: ceux qui disent que les gestes faits par Alex sont les seuls que peuvent entreprendre des adolescents et ceux qui proclament que même jeunes on peut faire bien davantage.

3. Suggérez de découvrir dans le film (images et dialogues) les contradictions qui existent entre les paroles ou les bonnes intentions des trois héros et leurs comportements quotidiens.

4. Proposez de préparer une saynète de cinq minutes ou plus avec deux des personnages (au choix) où chacun reproche à l'autre ses contradictions.

B) Approfondir

Dans le film, Alex dit: «On nage dans toutes sortes d'affaires ici...» Il fait référence aux appareils et gadgets dont l'appartement est plein. Il serait intéressant de faire lister les possessions de ces trois jeunes!

Mais sont-ils les seuls à vouloir tout, et tout de suite?

1. Chaque jeune prépare une liste des appareils ou véhicules (vélo de ville, tout terrain, etc.) qu'il possède personnellement ou qu'il rêve de se procurer; dans chaque cas, il donne trois raisons qu'il juge valables de les posséder.

2. Chacun choisit un seul des objets de sa liste et explique, en 10 lignes, les raisons de son choix.

3. Divisez le groupe de manière à former un «jury», un groupe «d'avocats», et un groupe de demandeurs.

- Chaque demandeur vient présenter une requête pour l'obtention de l'objet qu'il juge absolument nécessaire; il doit plaider sa cause;
- les avocats défendent les intérêts de la planète et,
- à la lumière des arguments fournis, le jury décide du bien-fondé de la requête.

écrit et réalisé par

Guy Simoneau

avec

Sonia Laplante (Véronique)

Yvann Thibaudeau (Alexandre)

Daniel Diaz (Bruno)

Ariane Frédérique (la copine de Véronique)

Louise Laprade (la propriétaire)

Michel Julien Barette (l'huissier)

direction de la photographie

Pierre Letarte

prise de son

Yves Gendron

montage

José Heppell

assisté de

Claire Pochon

direction artistique et accessoires

Guy Lalande

costumes

Claire Geoffrion

maquillage

Christine Larocque

conception sonore

Normand Corbeil

montage du son

Marie-Claude Salvaille

mixage

Adrian Croll

direction de la production

Laurence Paré

assistant à la réalisation

René Pothier

scripte

Marie Beaulieu

perche

Joachim Gélinas

assistant à la caméra

Serge Lafortune

assistant à la direction artistique

André Chamberland

régie

Jacques Normand

assistant à la production

Benoît Cyr

chef électricien

Clermont Lapointe

assisté de

Bruno Ferland

machiniste

Jean-Pierre Lamarche

photographie de plateau

Alain Comtois

consultante

Michèle Matteau

administration

Denise DesLauriers

producteur délégué

Gilles Péloquin

production

Jean-François Mercier

© 1991 Office national du film du Canada

Distribution :

